

Mode d'emploi

Solar Flood Light duocolor

N° de commande 102704



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

2. Fonction et utilisation prévue

Le radiateur solaire est conçu pour fonctionner toute l'année à l'extérieur. Il est fabriqué avec des matériaux de haute qualité et garantit ainsi une longue durée de vie.

Le module solaire doit être installé à l'abri de l'ombre du soleil. Il peut être monté à l'aide d'une pointe de mise à la terre ou d'un support de montage à l'aide de vis. Un côté sud, est ou est recommandée. Les côtés nord ombragés ne conviennent pas à l'éclairage solaire.

Les batteries intégrées sont chargées par le module solaire installé dans la partie supérieure. Le module solaire se compose de cellules solaires cristallines de haute qualité et est laminé derrière une vitre absolument étanche aux intempéries.

Le radiateur est relié au module solaire par un câble avec fiche de raccordement. Il peut être fixé au mur à l'aide d'une pointe de terre dans le sol ou d'un support de montage à l'aide de vis. De puissantes diodes électroluminescentes (DEL) sont utilisées comme source lumineuse. Ces LED garantissent une intensité lumineuse élevée avec une faible consommation d'énergie et une durée de vie de plus de 30.000 heures. Le projecteur ne doit pas être immergé dans l'eau !

Le projecteur est équipé de LED bicolores blanc chaud et blanc froid. Cela signifie que la couleur de la lumière peut être choisie entre blanc chaud et blanc froid. Le produit peut être utilisé à l'extérieur toute l'année. Le module solaire doit être exempt de neige.

Remarque : Pendant des périodes prolongées sans soleil, la batterie n'est pas suffisamment chargée par la lumière du soleil et la lampe ne fonctionne pas le soir. Cela ne signifie pas pour autant que la lumière solaire est défectueuse. Attendez les prochains jours ensoleillés et la lampe fonctionnera à nouveau en conséquence.

La batterie doit être changée tous les 3-4 ans en moyenne !

3. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours

hors de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !

- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !
- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au Lilon de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- Le système électronique de recharge du produit est conçu pour un accumulateur au Lilon. L'utilisation de tout autre accumulateur présente un risque d'incendie et d'explosion !

4. Mise en service

Installez la lampe solaire à un endroit exposé le plus longtemps possible au plein soleil sans ombre. Ce n'est qu'ainsi que l'accumulateur peut être suffisamment chargé par le panneau solaire.



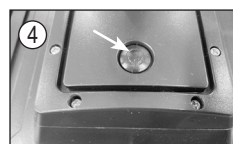
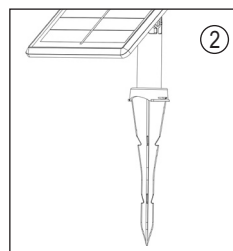
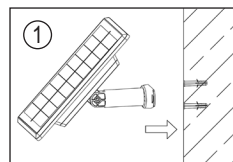
Veillez à ce qu'aucune autre source de lumière (p. ex. éclairage extérieur ou routier) ne se trouve à proximité de la lampe solaire dans l'obscurité, sinon la lampe solaire ne s'allume pas.

1. Retirez soigneusement les pièces de l'emballage.
2. Déterminez l'emplacement de montage du module solaire et du projecteur à portée du câble. Le projecteur et le module solaire peuvent être vissés au mur à l'aide de vis (Fig. 1) ou enfoncés dans le sol à l'aide d'un piquet de terre (Fig. 2).
3. Après l'installation, raccordez le câble du module solaire et le radiateur l'un à l'autre. Fixez ensuite le raccord enfichable à l'aide de l'écrou-raccord (Fig. 3) !
4. Les couleurs de lumière (blanc chaud ou blanc froid) peuvent être modifiées en appuyant plusieurs fois sur l'interrupteur marche/arrêt (image 4). Ce réglage s'effectue la nuit ou lorsque le module solaire est obscurci.

➔ **Note :** En position „OFF”, la batterie est également chargée !

➔ **Note :** La durée de la lumière dépend fortement de l'intensité et de la durée de la lumière du soleil pendant la journée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement compter avec une durée d'éclairage plus courte. Si la lampe ne s'allume pas encore le premier soir, attendez une journée ensoleillée.

➔ **Remarque :** Le couvercle du projecteur et du module solaire est en verre. Risque de blessure en cas de rupture !



5. Remplacement de la batterie

En moyenne, les batteries du module solaire doivent être remplacées tous les 3-4 ans par des batteries neuves du même type et du même design. Ici, 2 piles Li-Ion de 3,7 V/ 2000 mAh sont utilisées. Vous recevez les accumulateurs de rechange chez votre revendeur ou chez le fabricant sous www.esotec.de

Veillez procéder comme suit pour le remplacement des piles :

1. Appuyez fermement sur l'interrupteur „ON/OFF“ à l'arrière du module solaire (image 4) et éteignez la lampe.
2. Débranchez le connecteur entre le module solaire et le projecteur LED.
3. Desserrez les vis du couvercle à l'arrière du module solaire (Fig. 5) et retirez le couvercle.
4. Retirez les piles avec précaution du compartiment des piles (Fig. 6). Insérez maintenant 2 piles neuves de la même construction dans le compartiment des piles avec la polarité correcte (type de pile utilisé : Li-Ion 3,7 V/ 2000 mAh).
5. Remettre la lampe en service dans l'ordre inverse.



Remarque : Les piles ou accumulateurs usagés doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Votre revendeur est légalement obligé de reprendre les piles usagées.

6. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas la nuit !

Remède: L'interrupteur situé à l'arrière du module solaire est-il allumé ?

Remède: La pile de la lampe a atteint la fin de sa durée de vie ? En règle générale, les piles doivent être remplacées tous les 3-4 ans par des piles identiques !

Remède: Le module solaire est-il éclairé par une lumière étrangère (par ex. spot) ? Placez le module solaire dans un endroit plus sombre !

7. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie

résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

8. Données techniques

- Module solaire : 5 Wc polycristallin
- Illuminant : 28 LED SMD bicolores
- Couleurs de lumière: 3000 K / 6000 K
- Flux lumineux : 300 lm
- Durée d'éclairage : max. 12 heures avec batterie complètement chargée
- Batterie de rechange : 2 pcs. Li-Ion 3,7 V/ 2000 mAh (type 18650)
- Indice de protection : Module solaire IP 54, projecteur IP 66
- Classe de protection : III

Toutes les pièces de rechange sont disponibles sur www.esotec.de



Informations légales

Copyright 2026 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires téléphoniques sous www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de